



Renseignement sur une succession en cours

Par **patroucka**, le **12/04/2010 à 20:03**

Bonjour, mes enfants ont une succession en cours qui leur revient suite à une recherche d'héritiers suite au décès de leur grand-père paternel, il y a de cela 20 ans après et suite au décès de leur père 10 ans plus tard, la succession est actuellement en cours suite au décès de la deuxième épouse de leur grand-père en 2009. Aucun acte successoral de leur grand-père n'a été fait à son décès. Des ventes de biens immobiliers ont été faites mais mes enfants ont refusé de signer l'acte entièrement car le partage du reste de la succession se fait sur les enfants de la deuxième épouse de l'union de leur grand-père. Est-ce normal ?